

L'EUROPE VERTE

NOUVELLES DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

LE TABAC

.....

Perspectives du secteur
dans la Communauté européenne
et dans le monde

JANVIER 1978

1

Publié par le service "information agricole" en collaboration avec la direction générale de l'agriculture,
Commission des Communautés européennes – 200, rue de la Loi, 1049 Bruxelles

La CEE est loin de se suffire à elle-même dans le secteur du tabac. La production communautaire couvre moins de 30 % de la consommation des neuf pays membres. La valeur des importations en provenance des pays tiers (surtout des Etats-Unis, de l'Inde et du Brésil) a dépassé en 1977 un milliard de dollars.

"Europe verte" donne dans le présent numéro un panorama complet du secteur aux niveaux communautaire et mondial, suivi par un certain nombre de tableaux qui illustrent la situation de la production et du commerce intra et extra-CEE.



S O M M A I R E

	<u>Page</u>
I. <u>L'ECONOMIE INTERNATIONALE DU TABAC BRUT</u>	1
1. La production mondiale de tabac et sa distribution	2
2. Les superficies cultivées et les rendements	2
3. Les variétés de tabac cultivées, leur importance et leur évolution	3
4. L'industrie manufacturière	5
5. La consommation	6
II. <u>L'ORGANISATION COMMUNE</u>	8
A. La situation dans le secteur du tabac brut	8
B. La structure de l'organisation commune	11
III. <u>L'EVOLUTION DE LA CULTURE DU TABAC DANS LA COMMUNAUTE</u>	14
IV. <u>BILAN DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DANS LE SECTEUR</u> ...	19
V. <u>ANNEXES</u>	23

Publication rédigée sur la base d'un rapport de la division
"Tabac, houblon, pommes de terre et autres produits des
cultures spécialisées" - DG de l'agriculture, Commission CE.

I. L'ECONOMIE INTERNATIONALE DU TABAC BRUT

Au cours des dernières années, la production mondiale de tabac s'est caractérisée par de profondes modifications sur les plans quantitatif et qualitatif. En outre, on a pu observer des changements radicaux dans les variétés cultivées par suite de la modification des préférences des consommateurs.

Jusqu'au milieu des années 60, la production de tabac a connu dans l'ensemble une phase d'expansion pour subir ensuite des fluctuations importantes, surtout en raison de la diminution de la production dans les pays industrialisés.

La situation s'est complètement retournée au début des années 70 : la demande augmentant progressivement, alors que la production se maintenait aux niveaux antérieurs, il a fallu puiser dans les stocks.

Cette évolution du marché a entraîné une augmentation des prix et, par conséquent, un développement de la production en 1975, et surtout en 1977 où celle-ci a atteint le niveau record de 5,5 millions de tonnes. Une des principales caractéristiques du secteur a été la tendance à produire du tabac clair au détriment du tabac noir : en effet, le Virginia flue cured est, de toutes les variétés de tabac, celle dont la production est la plus importante tant en chiffres absolus qu'en pourcentage d'augmentation.

Une autre caractéristique a été la tendance à l'augmentation de la consommation de cigarettes (la demande s'est accrue de 50 % au cours des 10 dernières années) au détriment des cigares. En outre, les cigarettes avec filtre ont supplanté les cigarettes normales et ce sont les cigarettes à faible teneur en nicotine et en goudron qui font l'objet d'une demande croissante.

Il ne fait pas de doute que les études médicales sur les effets nocifs du tabac et les campagnes anti-tabac ont joué un rôle à cet égard et que cette dernière caractéristique sera déterminante pour l'économie du secteur au cours des prochaines années.

Il convient toutefois de souligner que la demande totale de tabac ne présente pas la même évolution que la demande de cigarettes : en effet, les manufactures, qui utilisent de nouvelles techniques de fabrication et dont la proportion de cigarettes avec filtre a augmenté, ont vu au total diminuer leurs besoins en tabac brut.

Un fait est en tout cas certain : compte tenu de l'incidence de la main-d'oeuvre dans les coûts de production du tabac, l'augmentation de la production sera due pour l'essentiel aux pays en voie de développement, alors que la progression dans les pays industrialisés sera relativement modérée.

On trouvera ci-après un examen plus approfondi du secteur avec une analyse des chiffres les plus significatifs.

1. La production mondiale de tabac et sa distribution par groupe de pays

Entre 1970 et 1977, la production mondiale de tabac a augmenté de 20 % environ, passant de 4,6 à 5,5 millions de tonnes.

Le premier producteur mondial est l'Asie avec 47 % environ, suivie par l'Amérique du Nord (21 %) et par l'Europe (12 %).

La part de la CEE est légèrement supérieure à 3 %.

Comme la tendance prédominante de ces dernières années fait ressortir une augmentation de la production dans les pays en voie de développement (où la main-d'oeuvre est moins chère), il semble opportun d'indiquer la distribution de la production par groupe de pays.

En 1977, les pays en voie de développement ont assuré 41% environ de la production mondiale, les pays à économie planifiée près de 30 %, alors que les pays industrialisés ont à peine dépassé 28 %. L'importance de ce phénomène de transfert de la production apparaît de façon encore plus évidente si l'on procède à une comparaison entre le début des années 60 et le début des années 70 : au cours de cette période, les pays à économie planifiée ont augmenté leur production de 30 % et les pays en voie de développement de 40 %.

2. Les superficies cultivées et les rendements

Bien que l'importance économique des superficies cultivées ne soit que relative au niveau mondial, il n'est cependant pas sans intérêt de savoir que 4,5 millions d'hectares environ sont consacrés à la culture du tabac dont 52 % en Asie, 13 % en Amérique du Nord et 13 % en Europe. Les quatre pays producteurs de la Communauté ne couvrent que 2 % du total de cette superficie. Quant aux rendements, l'écart existant entre les différentes zones géographiques montre clairement ce que pourrait être la production au niveau mondial si certaines conditions et pratiques culturelles étaient uniformément appliquées. En effet, alors que le rendement moyen au niveau mondial est de ± 1.250 kg/ha, celui de l'Amérique du Nord et de l'Europe est supérieur à 2.000 kg/ha, mais celui de l'Asie arrive à peine à 1100kg/ha. Au cours des dernières années, les augmentations les plus importantes des rendements ont été enregistrées dans les pays à économie planifiée, alors que l'on notait une légère diminution dans les pays en voie de développement.

3. Les variétés de tabac cultivées, leur importance et leur évolution

Flue-cured (Virginia)

La demande mondiale s'orientant vers les cigarettes goût américain ("American Blend"), la production de flue cured s'est accrue au cours de la période 1962-1975 à un taux nettement supérieur à celui de la production globale de tabac (+ 58 % contre + 35 %). En 1977, la part de cette variété de tabac dans le total mondial a été supérieure à 41 %.

Les prévisions pour 1980-81 (selon des études effectuées par certains experts) indiquent que l'on devrait enregistrer une nouvelle augmentation de l'ordre de 25 % et que le volume de la production devrait donc atteindre 2,8 millions de tonnes.

Alors que la part des tabacs flue cured représentait 36,8 % du total en 1962, elle sera de 46 % en 1980-81.

En ce qui concerne la répartition géographique de cette variété, on a constaté que les augmentations les plus fortes de la production ont eu lieu dans des pays tels que le Brésil, la Corée et l'Inde, c'est-à-dire dans les pays où, en particulier, le coût de la main-d'oeuvre est notablement inférieur à celui des pays industrialisés. La majeure partie de ce tabac est produite en Asie qui a fourni 50 % du total mondial en 1977; viennent ensuite l'Amérique du Nord avec 28 % et l'Europe avec 4 %. Enfin, la production de la CEE ne couvre que 0,1 % du total mondial.

Light air cured (Burley, Maryland)

Cette variété a connu, sur le plan mondial, une évolution comparable à celle du tabac flue cured, c'est-à-dire que la production a augmenté à un taux supérieur au taux moyen de la production globale, la part du Burley dans la production mondiale étant passée de 9,5 % en 1962 à 10,7 % en 1977.

Les prévisions pour 1980-81 font apparaître un nouvel accroissement de la production de cette variété (+ 17 %) dont le taux ne sera que légèrement supérieur au taux général d'augmentation (+ 16 %).

En ce qui concerne la distribution géographique, si l'on doit constater des augmentations particulières dans des pays tels que le Mexique, le Brésil et la Corée, il ne faut cependant pas oublier que plus de 55 % de la production mondiale sont couverts par les Etats-Unis; l'Europe vient ensuite avec 18 % du total dont la moitié produit dans la CEE.

Il ne semble donc pas exister de perspectives réelles de développement pour ces variétés, compte tenu essentiellement de la situation actuelle de la consommation.

Tabacs orientaux (sun cured)

Alors que la production de tabacs orientaux a fortement progressé (70 %) au cours de la période 1962-1976, les prévisions pour 1980-81 indiquent une augmentation parallèle à celle de l'augmentation générale de la consommation de tabac sur le plan mondial.

Etant donné les coûts de production élevés, on cherche constamment à remplacer ces tabacs, pour des raisons économiques, par d'autres variétés, en limitant leur emploi aux quantités strictement nécessaires pour donner au produit fini son goût et son arôme caractéristiques.

La production mondiale de cette variété de tabac représente 17 % environ du total mondial et se répartit entre l'Europe (34 %), l'Asie (33 %) et l'URSS (3,2%). La production communautaire, d'origine exclusivement italienne, dépasse à peine 3 %.

Du point de vue de la répartition géographique, la production reste concentrée dans les régions traditionnelles, avec une tendance à l'augmentation surtout en URSS et en Bulgarie.

Tabacs noirs (dark air cured)

La tendance de la production sur le plan mondial se caractérise par une réduction progressive de l'importance relative de cette variété de tabacs dans la consommation mondiale : en effet, la production de ces tabacs est tombée de 25 à 20 % de la production totale entre 1962 et 1976.

Les prévisions pour 1980-81 font apparaître en tout cas une augmentation de cette production (8 %, c'est-à-dire un taux inférieur au taux moyen qui est de 16 %). Du point de vue géographique, la production reste localisée essentiellement dans les pays en voie de développement (surtout en Amérique du Sud, en Indonésie et aux Philippines).

Tabacs spéciaux

- Il convient d'accorder une attention particulière aux tabacs dark air cured destinés à la fabrication des cigares. Leur production forme près de -3 % du total mondial et on prévoit qu'elle diminuera ultérieurement. L'Amérique du Sud et l'Asie, avec respectivement 40 % et 25 %, sont les principaux producteurs mondiaux, loin devant l'Europe (7 %).
- Les tabacs fire cured (type Kentucky) représentent à peine 1 % de la production mondiale qui semble en tout état de cause être en légère augmentation. La zone de production la plus importante est l'Europe (+ 37 %), suivie par l'Afrique (+ 38%). La production communautaire, entièrement localisée en Italie, atteint plus de 15% du total mondial.

4. L'industrie manufacturière

L'aspect le plus caractéristique du secteur du tabac est indubitablement la position prédominante de certaines grandes industries.

En raison des difficultés qu'elles rencontraient sur les marchés traditionnels ainsi que du potentiel élevé de vente représenté par les marchés des pays en voie de développement, les principales industries manufacturières se sont transformées en sociétés multi-nationales. Il est en effet symptomatique que huit sociétés (BAT, L.M., REYNOLDS, P. MORRIS, IMPERIAL, ROTHMANS, AMERICAN BRANDS, LORILLARD) couvrent 70 % environ de la production mondiale de cigarettes, si l'on exclut les pays à économie planifiée.

Par ailleurs, l'existence de monopoles dans certains pays n'a pas empêché les multinationales de s'y implanter solidement grâce à la concession de licences de fabrication.

Cette concentration est due à la part élevée du facteur capital dans l'industrie du secteur où la mécanisation se développe cependant de manière continue et rapide en dépit du taux élevé de chômage enregistré dans la plupart des pays industrialisés.

Il est par conséquent hors de doute que les multinationales jouent un rôle décisif dans le secteur du tabac et qu'elles peuvent influencer de manière déterminante la production, la consommation ainsi que les échanges internationaux de ce produit.

L'utilisation croissante des tabacs flue cured et light air cured au détriment des tabacs dark air cured (typiques des pays en voie de développement) est l'exemple le plus apparent de cette influence; la stratégie des multinationales étant de fabriquer un produit standardisé, on comprend qu'elles aient intérêt à pénétrer également sur les marchés des pays en voie de développement avec le même produit, au détriment des produits traditionnels.

5. La consommation

L'évolution de la production des différentes variétés de tabac reflète les modifications de la consommation, qui traduisent elles-mêmes les modifications du goût des fumeurs pour telle ou telle variété.

Actuellement, la demande dans les pays occidentaux s'oriente vers le tabac de qualité et, comme on l'a déjà dit, vers des cigarettes avec filtre qui représentent aujourd'hui 80 % environ du total.

Les données chiffrées sur la consommation de tabac sont rares et les données existantes sont des estimations basées sur la production totale de produits finis qui est formée à 85 % environ par les cigarettes.

Entre 1960 et 1977, la production mondiale de cigarettes est passée de 2.400 milliards à près de 4.000 milliards d'unités.

Les pays industrialisés consomment 50 % environ de la production totale de cigarettes; viennent ensuite les pays à économie planifiée (30 %) et les pays en voie de développement (20 %).

On peut ramener à trois les facteurs qui influent sur la consommation de tabac :

- la fiscalité qui influe notamment sur la quantité;
- les campagnes anti-tabac qui influent sur la qualité (faible teneur en nicotine et en goudron) et sur la quantité;
- les nouvelles techniques de production (cigarettes avec filtre, diminutions du diamètre, utilisation de déchets et de produits de substitution), qui sont le corollaire des deux premiers facteurs et qui influent sur la quantité.

On a en effet constaté qu'en dépit de l'accroissement rapide de la production de cigarettes, la consommation de tabac en feuilles a augmenté à un rythme inférieur.

La demande de tabac devrait en tout état de cause continuer à augmenter au cours des prochaines années, surtout pour les variétés de tabac (Virginia flue-cured) nécessaires à la fabrication de cigarettes légères et à faible teneur en nicotine et en goudron.

Echanges commerciaux

Le commerce international de tabac porte sur 25 % environ du total de la production mondiale.

Au cours des années 60, le commerce mondial s'est rapidement développé, sous l'effet de l'augmentation de la demande, pour atteindre 900.000 t. La consommation ayant continué à s'accroître au début des années 70, les transactions commerciales ont porté sur 1 à 1,2 million de tonnes, atteignant même en 1974 un chiffre record de 1,4 million de tonnes (+ 47 % par rapport à 1970). Une diminution de 9 % environ a été enregistrée en 1975 (prix élevés et utilisation des stocks), alors que l'on a constaté à nouveau une nette tendance à la reprise en 1976 et 1977.

Par suite de l'augmentation des prix sur les marchés internationaux, la valeur des exportations a progressé de manière encore plus spectaculaire : entre 1970 et 1975, elle a presque doublé, dépassant 2,5 milliards de dollars. Comme pour la production, il est intéressant de voir pour les exportations les changements qui se sont produits à compter de 1970 par grands groupes de pays. Les pays industrialisés et les pays à économie planifiée ont enregistré une baisse de leurs exportations tant en volume qu'en valeur et ils ont laissé aux pays en voie de développement plus de 53 % du commerce mondial.

Il importe néanmoins de souligner qu'en valeur la part des pays industrialisés, bien qu'elle ait diminué, représente toujours 54 % du total (contre 59 % en 1970), alors que celle des pays en voie de développement, malgré l'augmentation en volume, atteint à peine 39 % (contre 30 % en 1970).

La variété flue cured constitue à elle seule plus de 40 % du commerce mondial de tabac.

II. L'ORGANISATION COMMUNE DES MARCHES DANS LE SECTEUR DU TABAC BRUT

L'organisation commune des marchés agricoles constitue l'un des instruments essentiels pour atteindre les objectifs de la politique agricole commune. Elle est basée sur trois principes fondamentaux, à savoir :

- l'unicité du marché, qui est assurée principalement par la mise en place d'un régime commun des prix et des échanges, par la libre circulation des produits et par le respect des règles communes de concurrence;
- la préférence communautaire, c'est-à-dire des conditions privilégiées de production et de commercialisation pour les produits indigènes par rapport à ceux provenant des pays tiers;
- la solidarité financière : les Etats membres sont solidairement responsables des conséquences financières des mesures prises en application des règlements du marché.

Partant de ces trois données fondamentales, l'organisation commune des marchés et la politique des prix doivent s'adapter aux conditions spécifiques à chaque secteur de production.

*

* *

A. LA SITUATION DANS LE SECTEUR DU TABAC BRUT

1. Compte tenu du volume de la production et de la consommation interne, la Communauté est nettement déficitaire en tabac brut, notamment depuis l'élargissement, comme le montre le tableau ci-après :

	<u>EUR 6</u>	<u>EUR 9</u>
Production en % de la production mondiale	3,- %	3,- %
Consommation en % de la consommation mondiale	8,- %	12,- %
Degré d'auto-apprvisionnement ..	35,- %	25,- %
Importation nette en % des importations mondiales	20,- %	30,- %

Plus de 70 % des besoins de l'industrie manufacturière de la Communauté doivent donc être couverts par des importations sur le marché mondial. Il en résulte que la Communauté élargie, avec un volume annuel d'importation de l'ordre de 500 à 550.000 tonnes, absorbe à elle seule 50 à 55 % des importations mondiales.

Les Etats-Unis sont le premier fournisseur de la Communauté et également le premier exportateur mondial avec ± 280.000 t. par an, près de la moitié de ce total étant destiné à la CEE. Ils sont suivis par le Brésil, l'Inde et la Turquie. Il convient par ailleurs de rappeler que les régimes préférentiels consentis par la Communauté dans le cadre des accords d'association couvrent potentiellement 300.000 t. de tabacs grecs et turcs et 50.000 t. de tabacs provenant des Etats associés africains. De plus, au titre des "préférences généralisées", un contingent tarifaire à droit préférentiel est accordé aux pays en voie de développement pour le tabac Virginia flue cured (60.000 t. en 1977) ainsi que pour les tabacs de cape (2.500 t).

2. Globalement très déficitaire, la production de tabac de la CEE présente des situations qui diffèrent fondamentalement d'un Etat membre à l'autre (données de la récolte 1977).

Pays	Superficie (ha)	Production (t.)	% d'auto-provisionnement
ITALIE	55.494	109.313	108
FRANCE	21.822	51.600 ⁽¹⁾	36
RFA	3.762	8.787	5
UEBL	469	1.729	4
PAYS-BAS	-	-	
ROYAUME-UNI	-	-	
IRLANDE	-	-	
DANEMARK	-	- b	
CEE	81.906	163.978	24

(1) Données relatives à la récolte 1976

Les situations sont également différentes sur le plan qualitatif; l'Italie, par exemple, exporte plus de 50 % de sa production de tabac et doit en importer une quantité presque équivalente pour la fabrication de cigarettes goût américain; tous les autres pays de la CEE sont importateurs nets tant des tabacs Virginie et Burley que des tabacs noirs.

La culture du tabac dans la Communauté est pratiquée par des exploitations de type familial : la superficie moyenne par planteur ne dépasse pas 0,60 ha. On compte, en effet, dans la CEE environ 120.000 planteurs pour une superficie de 85.000 ha (plus de 2 % des terres arables).

Plus de 300.000 travailleurs agricoles sont engagés chaque année dans les opérations de culture et de première transformation du tabac brut. Compte tenu du haut degré de concentration régionale de la production de tabac, ces chiffres donnent une idée de l'importance que cette production peut avoir pour le développement économique et social de certaines régions de la Communauté.

3. Avant l'entrée en vigueur de la politique agricole commune dans le secteur du tabac, 90 % de la production communautaire (France et Italie) était soumise à des organisations nationales de marchés sous un régime de monopole d'Etat. Ce régime prévoyait des garanties d'écoulement à des prix rémunérateurs pour les planteurs, des avantages fiscaux ainsi qu'une protection commerciale des produits finis basée sur une réglementation monopolistique destinée à en faciliter l'écoulement.

L'organisation commune des marchés dans le secteur du tabac devait donc non seulement maintenir les garanties préexistantes pour le revenu des planteurs et pour l'écoulement de la production indigène (en remplaçant les dispositions nationales par des dispositions équivalentes), mais aussi ne pas créer des discriminations pour le commerce ou pour les consommateurs en permettant la libre circulation des produits. Pour atteindre pleinement ces objectifs, il ne suffisait pas d'instituer une organisation commune dans le secteur agricole, il fallait aussi abolir les monopoles d'Etat à tous les stades et harmoniser les systèmes des taxes de consommation entre les Etats membres. En ce qui concerne plus particulièrement le secteur agricole, il était nécessaire d'élaborer un système susceptible de garantir :

- aux industries manufacturières un approvisionnement en tabac brut sur le marché mondial à des prix concurrentiels ainsi que des conditions de pleine concurrence à l'intérieur de la CEE;
- aux planteurs un soutien adéquat pour le maintien de la production communautaire, tout en visant à augmenter la productivité et à assurer une meilleure orientation variétale de la production.

Il fallait en outre tenir compte du fait que le tarif douanier commun (TDC) est consolidé dans le cadre du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et sur le commerce) et que la simple application du TDC ne permettait pas de combler la différence entre les prix de revient à la production dans la CEE et les prix pratiqués sur le marché mondial.

En effet, certains des pays tiers qui concurrencent la CEE dans la production de tabac ont un meilleur rapport terre-homme et/ou des coûts de main-d'oeuvre nettement inférieurs.

B. LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION COMMUNE DES MARCHES DANS LE SECTEUR DU TABAC BRUT

L'organisation des marchés dans le secteur du tabac brut mise en place en 1970 (règlement (CEE) n° 727/70) revêt une importance particulière également du point de vue politique, car elle est rattachée très étroitement à la politique de concurrence (monopoles d'Etat) et à la politique fiscale.

Elle est basée sur trois éléments fondamentaux :

- i) un régime des prix et d'intervention;
- ii) un régime des échanges avec les pays tiers;
- iii) des dispositions pour la maîtrise du marché.

1. Le régime des prix et d'intervention est fondé sur la nécessité de donner aux producteurs de la Communauté, grâce à des dispositions communes appropriées, des garanties équivalentes, pour leur emploi et leur niveau de vie, à celles dont ils bénéficiaient auparavant dans le cadre de l'organisation nationale des marchés.

Cet objectif est réalisé grâce à une organisation des marchés qui, par son système de prix d'objectif et d'intervention favorise surtout l'écoulement contractuel de la production communautaire à des conditions préférentielles vis-à-vis de la production des pays tiers.

Le prix d'objectif doit être fixé chaque année à un niveau qui assure une rétribution suffisante aux planteurs, en tenant compte, d'une part, de l'orientation à donner à la production en fonction de l'évolution de la demande, et, d'autre part, d'une gestion rationnelle et de la viabilité économique des entreprises.

Le prix d'intervention, fixé à un niveau inférieur (90 %) à celui du prix d'objectif, doit représenter le prix minimum auquel les producteurs sont assurés d'écouler leur tabac. C'est pourquoi les organismes d'intervention (étatiques) sont tenus d'acheter au prix d'intervention tout le tabac qui leur est offert par les planteurs parce qu'ils n'ont pas

trouvé d'acheteurs sur le marché.

En outre, afin de favoriser l'écoulement du tabac dans le cadre de contrats, une prime est accordée aux personnes physiques ou morales qui achètent du tabac en feuilles directement aux planteurs de la Communauté et qui le transforment en tabac emballé.

Pour obtenir le prime, les intéressés doivent avoir passé des contrats avec les planteurs ou avoir acheté le tabac en feuilles dans des ventes aux enchères.

Comme le prix d'objectif fixé par le Conseil est en principe supérieur au prix des tabacs comparables importés des pays tiers, la prime représente une incitation spécifique qui garantit la libre passation de contrats sur le marché du tabac et qui permet aux planteurs d'atteindre un prix très voisin du prix d'objectif et donc de bénéficier d'un revenu équitable.

2. Le régime des échanges avec les pays tiers

La mise en place d'une organisation commune des marchés a permis la libération totale du commerce extérieur, c'est-à-dire la suppression de toutes les restrictions quantitatives aux frontières extérieures de la Communauté.

Il a déjà été mentionné que le tarif douanier applicable au tabac a été consolidé au GATT. C'est pourquoi l'organisation des marchés dans le secteur du tabac ne contient pas de réglementation spécifique de l'importation - comme c'est le cas pour d'autres organisations de marchés - visant à protéger par un système de prélèvements variables à l'importation les niveaux des prix communautaires à la production. Lors de l'importation dans la Communauté de tabac brut en provenance de pays tiers, le dédouanement est donc soumis aux seules dispositions du tarif extérieur commun.

En outre, pour permettre à la CEE de participer au commerce international des tabacs bruts, la différence entre les prix pratiqués sur le marché mondial et les prix dans la Communauté peut être couverte, si nécessaire, par une restitution à l'exportation. Celle-ci reste toutefois dans les limites de l'incidence du tarif douanier commun.

3. La maîtrise du marché comporte des dispositions qui, pour la première fois dans une organisation commune de marchés, visent à empêcher l'accumulation de stocks qui trouveraient difficilement un débouché commercial. On a en effet considéré que, dans ce cadre du système de primes qui favorise les achats directs des transformateurs auprès des planteurs, le fait que les quantités prises en charge par les organismes d'intervention dépassent une certaine limite (20 %) serait l'indice d'une évolution anormale tant sous l'aspect quantitatif que qualitatif.

C'est pourquoi l'organisation des marchés est soumise à certaines dispositions particulières qui permettent au Conseil d'arrêter, sur proposition de la Commission, les mesures visant à rétablir un meilleur équilibre entre la production et la demande et à réduire les stocks.

En l'occurrence, il s'agit d'abord de fixer de manière adéquate les prix d'objectif et les prix d'intervention. Au cas où les instruments du régime des prix ne sont pas suffisants pour donner à la production l'orientation souhaitée, le Conseil arrête des mesures spécifiques qui peuvent notamment consister à exclure du bénéfice des achats d'intervention toute ou partie des qualités de tabac de la variété en cause.

4. Les procédures de décision

Si les décisions concernant la fixation des prix et des primes sont arrêtées par le Conseil, toute une série d'autres décisions portant sur la gestion du marché sont prises par la Commission selon la procédure dite du "comité de gestion du tabac", qui est composé de représentants des Etats membres se réunissant sous la présidence d'un représentant de la Commission. Cette procédure, qui garantit une collaboration permanente entre les Etats membres et les services de la Commission, est en outre renforcée par des rencontres périodiques de la Commission avec les représentants de toutes les catégories professionnelles du secteur du tabac réunies au sein du "comité consultatif". En effet, il y a toujours dans les décisions de la CEE un point d'équilibre à trouver entre les intérêts des différents secteurs du marché et des divers Etats membres.

III. L'EVOLUTION DE LA CULTURE DU TABAC DANS LA COMMUNAUTE

1. Comme on l'a vu, le secteur du tabac a subi globalement de profondes modifications au niveau mondial. Il en a été de même au niveau communautaire. L'histoire économique du tabac en Europe s'est en effet caractérisée, à partir de 1970, par un changement radical. Etant donné l'importance du marché communautaire, ce changement a également influé de manière déterminante sur les relations de la Communauté avec tous les autres pays extra-européens qui, traditionnellement, lui fournissent du tabac brut ou lui achètent des produits finis. Il convient toutefois de rappeler que la politique agricole communautaire dans le secteur du tabac a été élaborée pendant une période d'excédents (1965-1969), alors que sa mise en oeuvre a au contraire commencé dans une période de pénurie (1970-1974). En dehors des hésitations inhérentes à la période de rodage, cette distorsion a certainement joué un rôle dans les difficultés initiales que l'on a connues.
2. L'évolution de la culture du tabac dans la Communauté depuis 1970 a été caractérisée par les éléments suivants :
 - a) Entre 1970 et 1977, la superficie et la production ont augmenté respectivement de 24,1 % et de 40,8 %;
 - b) L'augmentation la plus forte a été enregistrée pour les variétés orientales, suivies par le Burley, le flue cured et les tabacs noirs;
 - c) Après quelques hésitations en 1970 et en 1971 (16.000 t. offertes à l'intervention) où les exportations ont atteint 10.000 tonnes et la conjoncture mondiale aidant, l'intervention a été réduite de 60-70 % et les exportations ont plus que quintuplé : l'Italie est devenue le 6ème exportateur mondial.

Le renversement de la tendance au cours des années 1975 et 1976, dont il a déjà été question, a entraîné une augmentation des quantités non vendues et un retour à une situation semblable à celle des années 1970-1971 pour ce qui est des quantités offertes à l'intervention;
 - d) Un accroissement généralisé de la productivité, corollaire de la modification des structures de production et de leur évolution vers des systèmes de gestion plus économiques (fusion d'exploitations et accentuation du phénomène coopératif) et une rationalisation des structures de commercialisation et de transformation;

e) L'augmentation de la production a été géographiquement très localisée surtout en raison de la vocation pédologique et climatique des régions intéressées. Ce sont en effet les zones du Mezzogiorno italien qui ont bénéficié de cet accroissement, mais il ne faut pas non plus oublier qu'en France, surtout en 1975 et 1976, on a enregistré une augmentation non seulement de la production (+ 10 %), mais aussi du nombre de planteurs.

3. Une analyse de l'évolution des quatre groupes de variétés les plus importants (Virginia, Burley, tabacs orientaux et tabacs noirs) est indispensable à une meilleure connaissance du secteur.

Flue cured (Virginia)

La production communautaire, assurée essentiellement par l'Italie (Bright), est passée de 9.500 t. environ en 1970 à ± 15.000-18.000 t. au cours des dernières années, notamment en raison d'une extension des superficies de l'ordre de 47 %. L'écoulement de cette production n'a jamais posé de problèmes, mais l'on peut constater certaines évolutions dans les destinations finales du produit si l'on compare la période immédiatement postérieure à l'entrée en vigueur de la PAC avec la période constituée par les dernières années. En effet, alors que l'Amministrazione Monopoli di Stato (A.M.S.) avait acheté 80 % environ de la production correspondant aux récoltes de 1971, 1972 et 1973, ces achats se sont progressivement réduits pour n'atteindre qu'un peu plus de 20 %. Entre temps, on a constaté un accroissement des ventes sur les marchés des pays tiers et de la Communauté (plus de 3.300 t. de la récolte (1977), les principaux clients étant la République Fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse.

A partir de la récolte 1974 et encore plus en 1975 et en 1976, on note un net renversement de la tendance qui ramène le taux d'utilisation interne en Italie à 90 % environ, parallèlement à une nette reprise de l'approvisionnement du marché italien en produits manufacturés d'origine nationale, cette évolution se faisant également au détriment des échanges intra-communautaires tombées (de plus de 5.600 t. en 1973 à un peu plus de 2.900 t. en 1977) et réduisant pratiquement à néant les exportations extracommunautaires. Il semble donc encore exister des possibilités de développer la production de ces variétés; ces possibilités devraient toutefois être appréciées en fonction des besoins quantitatifs et qualitatifs de l'industrie manufacturière européenne.

Light air cured (Burley et Maryland)

La production communautaire, localisée essentiellement en Italie, est passée de 33.000 t. en 1970 à plus de 47.000 t. en 1977, notamment en raison de l'extension de plus de 63 % des superficies. L'écoulement de cette variété a connu des hauts et des bas, mais il est possible de dégager certaines constantes : les principaux acheteurs communautaires restent l'A.M.S. et la république fédérale d'Allemagne et les acheteurs non communautaires sont surtout la Suisse et les Etats-Unis, auxquels se sont récemment ajoutés l'Egypte et la Japon, grâce aux restitutions à l'exportation.

A cet égard, il y a lieu de souligner que, alors que les achats de la république fédérale d'Allemagne se situaient dans une fourchette comprise entre 10.000 et 12.000 t., les achats de l'Amministrazione Monopoli di Stato ont atteint plus de 11.000 t. en 1970, un peu plus de 7.000 t. en 1973 pour revenir à plus de 10.000 t. en 1975. Au total, les utilisations intra-communautaires de Burley ne semblent pas être supérieures à une fourchette comprise entre 22.000 et 25.000 t. Comme les achats par les pays tiers ne s'élèvent qu'à 10.000-12.000 t. malgré les restitutions communautaires, il semblerait que les débouchés commerciaux possibles pour cette variété ne devraient pas dépasser un plafond de ± 37.000 t. La preuve en est que pour les récoltes 1975 et 1976 il y a eu des apports à l'intervention respectivement de 2.111 et 1.748 tonnes.

Dans ces conditions, il faudrait examiner si et dans quelle mesure le volume actuel de la production pourrait, à l'avenir, être soit maintenu, soit augmenté grâce à une réorientation qualitative partielle.

Tabacs orientaux (sun cured)

Ces tabacs sont cultivés exclusivement en Italie. La production s'est accrue en volume de 67 % environ entre 1970 et 1977, alors que les superficies ont augmenté de 11 %

Le fort accroissement des rendements unitaires semble devoir être dû avant tout aux nouvelles techniques de production (engrais et irrigation). En ce qui concerne la récolte 1970, le produit italien a trouvé deux destinations :

- l'Amministrazione Monopoli di Stato à raison de 80 %;
- l'intervention communautaire à raison de 20 %.

Pour les récoltes 1971 - 1972, bien que les apports à l'intervention soient restés importants, on a enregistré d'une part une diminution progressive des achats par l'A.M.S. et d'autre part une augmentation progressive des exportations tant intracommunautaires qu'extracommunautaires. Ce processus a atteint son point culminant avec la récolte 1973 pour laquelle on n'a plus enregistré d'achats d'intervention. Les achats par l'A.M.S. se sont situés au niveau le plus bas (plus ou moins 3.000 t.) et, grâce aussi à la mise en oeuvre des restitutions à l'exportation, plus de 80 % de la production ont été écoulés sur le marché international. Au cours des années 1975-1977, les achats plus importants auxquels l'A.M.S. a procédé n'ont pas suffi à absorber les nouvelles augmentations de la production. Compte tenu également du changement de la situation sur le marché international et de la hausse des prix d'offre des tabacs italiens, il apparaît que les achats de l'organisme d'intervention devraient de nouveau être importants pour les récoltes 1977 (+ 5.900t.) même si inférieurs à ceux de la récolte 1976 (+ 13.000 t.).

Tabacs noirs (dark air cured)

Sur le plan communautaire, la production de cette variété reste importante bien qu'elle ait subi une évolution parallèle à celle du marché mondial, tombant de 49 % de la production totale de la CEE en 1970 à 36 % en 1977. Cette production est surtout concentrée en France (variété Paraguay).

La commercialisation n'a globalement pas posé de problèmes particuliers, essentiellement parce que l'utilisation de la variété Paraguay est assurée par la SEITA.

(1) France : Récolte 1977 exceptionnellement basse (mildiou)

En revanche, des difficultés ont été rencontrées pour l'écoulement de certaines variétés cultivées en Italie (Nostrano et Beneventano) ainsi que d'autres variétés cultivées en Allemagne (Badischer Geudertheimer). Eu égard à la réduction progressive de la production de Nostrano et aux mesures adoptées par l^e conseil pour favoriser la reconversion du Beneventano, la commercialisation du groupe des tabacs dark air cured ne devrait pas poser de problèmes au cours des prochaines années.

IV. BILAN DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DANS LE SECTEUR DU TABAC BRUT

1. L'organisation des marchés du tabac brut dans la Communauté présente pour ses sept premières années un bilan fondamentalement positif dans la mesure où elle a permis :

- la création de conditions favorables à une reprise de la production et, parallèlement, une meilleure orientation variétale et qualitative en fonction de la demande;
- une amélioration importante des échanges communautaires et du commerce avec les pays tiers;
- une adaptation des structures de production et de commercialisation aux nouvelles réalités du marché. La concentration de la production (sociétés privées et coopératives) et de la transformation (en Italie, par exemple, le nombre des transformateurs est tombé de 1000 environ à un peu plus de 100 entre 1970 et aujourd'hui) est la manifestation la plus apparente de ce processus de rationalisation du secteur. Cette évolution est également évidente en France où le nombre des entreprises de première transformation (SEITA) est tombé de 30 à 18 et pourrait, sous peu, être ramené à 14.

2. Si ces résultats ont pu être atteints, c'est parce que la politique de la Communauté a assurément joué un rôle déterminant à de multiples égards.

La libéralisation du marché, comportant la suppression, entre autres, des monopoles de culture et de commercialisation en Italie et en France, a indubitablement eu une action positive sur deux plans :

- elle a favorisé la concurrence entre les producteurs européens et a donc permis une meilleure distribution géographique de la culture;
- elle a mis ces mêmes producteurs en contact avec les grands acheteurs européens et mondiaux, en exerçant non seulement une action bénéfique sur l'orientation variétale de la production, mais également sur l'adoption de techniques de culture, de transformation et de commercialisation plus conformes aux exigences du marché international.

La politique des prix et des primes a permis par ailleurs d'effectuer le passage des régimes nationaux de marché au régime européen dans des conditions de "sécurité" tant pour les planteurs (rémunération équitable du produit) que pour les transformateurs (garantie d'écoulement), en assurant ainsi, dans un premier temps, le maintien de la production et, ensuite, également son développement.

L'engagement financier croissant de la Communauté (\pm 120 millions d'UC en 1970-71, \pm 230 millions d'UC en 1976-77) témoigne, dans certaines limites de la préférence communautaire effective accordée à la production de tabac brut.

La politique des prix et des primes a en outre contribué efficacement à l'orientation progressive de la production européenne vers les variétés de tabac les plus demandées sur le marché international. A cette fin, elle a permis les augmentations les plus importantes de prix pour les variétés susceptibles d'être de plus en plus utilisées par les manufactures telles que le Paraguay, le Bright, le Burley et le Maryland. Elle a d'autre part permis de rééquilibrer progressivement le rapport prime de commercialisation/prix d'objectif, qui n'était certainement pas favorable au début (1970) aux tabacs clairs de type américain. Pour ces tabacs, le rapport susmentionné se situait en effet entre 40 et 45% en moyenne, alors qu'il était de 60 à 70% pour la plus grande partie des tabacs noirs. Ce rééquilibrage a été opéré surtout par l'augmentation du premier rapport, c'est-à-dire grâce à des augmentations de primes relativement plus substantielles pour les tabacs clairs de type américain.

Les restitutions à l'exportation, octroyées pour la première fois au bénéfice des variétés Burley et Xanti-Yaka de la récolte 1971, doivent être appréciées moins pour l'effet conjoncturel pourtant non négligeable qu'elles ont eu en permettant la diminution des apports aux organismes d'intervention que par les perspectives qu'elles ont offertes en permettant une amélioration des possibilités de commercialisation sur le marché mondial (création de nouveaux marchés d'exportation). A cet égard, il est significatif que l'Italie, qui exportait 6 à 7000 t en 1970, soit devenue le sixième exportateur mondial, en totalisant par récolte plus de 50.000 t. Les restitutions ont en effet été étendues à d'autres variétés lesquelles, surtout les tabacs orientaux, doivent leur valorisation sur le marché mondial à cette incitation. Les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et les pays de l'Afrique du Nord et de l'Europe de l'Est représentent aujourd'hui des réalités commerciales d'intérêt notable pour l'écoulement de la production européenne.

Enfin, l'action structurelle de la politique communautaire a joué un rôle non négligeable au niveau du renforcement et/ou de la rationalisation des structures de production et de commercialisation. Le FEOGA Orientation a en effet financé, surtout dans l'Italie centrale et méridionale, de nombreux projets de type coopératif afin de faire également participer les planteurs aux revenus découlant de la première transformation. En outre, une action structurelle ad hoc a été mise en oeuvre récemment en application des dispositions de l'organisation commune des marchés (article 13 du règlement 727/70). Tout en étant territorialement limitée cette action a une importance notable dans la mesure où elle est réalisée au profit d'une zone particulièrement défavorisée du Mezzogiorno. Il s'agit du programme triennal de reconversion de la variété Beneventano dont la production est concentrée dans les provinces de Benevento et d'Avellino et dont les possibilités d'utilisation en manufacture s'étaient sensiblement réduites par suite de l'évolution de la consommation. L'octroi d'une aide communautaire de 500 UC par hectare a permis d'encourager notablement le processus de remplacement de cette variété par des variétés plus demandées sur le marché (Paraguay et Kentucky, essentiellement) et d'assurer simultanément le maintien d'une activité agricole utilisant beaucoup de main-d'oeuvre dans des zones qui, comme on l'a déjà dit antérieurement, sont particulièrement défavorisées.

3. Les problèmes actuels sont dus avant tout - et ce n'est pas un paradoxe - au résultat très positif qui a été obtenu, à savoir l'intégration effective du secteur européen de la culture du tabac au marché international. Malgré les actions positives qui ont été entreprises jusqu'ici principalement au niveau des orientations variétales, le problème central qui se pose en effet aujourd'hui est de doter tout ce secteur d'instruments efficaces de programmation de la production (en quantité et en qualité). C'est la condition nécessaire pour pouvoir réaliser un véritable saut qualitatif consistant essentiellement dans une participation progressive et responsable des catégories professionnelles à la gestion du marché, compte tenu de la concurrence de plus en plus vive qui va s'exercer dans le cadre des échanges internationaux, notamment en raison de la part croissante prise par ^{les} pays en voie de développement dans le commerce mondial. Dans cette perspective, et si l'on considère par ailleurs les obstacles d'ordre financier et politique qui s'opposent à un accroissement sensible des dépenses communautaires dans le secteur des organisations communes des marchés,

il s'ensuit que :

a) L'aide non négligeable accordée par la CEE au secteur européen de la culture du tabac devra être judicieusement utilisée et donc viser en priorité à assurer la compétitivité de la production communautaire sur le marché international. Cet objectif pourra être réalisé si l'on oriente la production vers les quantités et les qualités réellement commercialisables sur ce marché, en évitant ainsi que d'importantes ressources financières - destinées en principe à favoriser la commercialisation de la production - ne soient absorbées par le mécanisme (coûteux) de l'intervention publique. A long terme - et il convient de le souligner - seuls les débouchés commerciaux offriront des possibilités concrètes d'expansion de la base de production.

b) Les garanties de prix et d'écoulement consenties par le biais de l'organisation commune des marchés devront être utilisées de manière adéquate par les diverses catégories professionnelles, notamment en vue de promouvoir des structures efficaces de production, de transformation et de commercialisation, c'est-à-dire pour créer la structure de base du processus de programmation. A cette fin, la Commission a du reste pris récemment l'initiative de relancer, au niveau européen la pratique des contrats de culture. La conclusion de ces contrats - qui sera encouragée de façon appropriée - pourra en effet constituer, grâce à une meilleure discipline du processus de production et à une plus grande stabilité dans les rapports contractuels, le premier pas vers une gestion rationnelle et programmée du marché européen du tabac.

Il est toutefois indiscutable, comme l'ont montré les conclusions d'Eurotabac 77 (Rome, 25 - 26 mai 1977) que les perspectives d'une évolution ordonnée de la culture européenne du tabac - qu'exigent notamment les intérêts économiques sociaux et territoriaux non négligeables liés à cette production - dépendent aussi de la volonté de l'industrie manufacturière de fournir aux producteurs des orientations suffisantes quant à ses besoins futurs tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

ANNEXES

- Tableau 1 : TABAC BRUT - Evolution des superficies (1.000 ha) et de la production (1.000 t) mondiales
- Tableau 2 : SUPERFICIE et PRODUCTION mondiales par variété de tabac
- Tableau 3 : PRODUCTION et SUPERFICIE de FLUE CURED - par continent
- Tableau 4 : PRODUCTION et SUPERFICIE mondiales de BURLEY - par continent
- Tableau 5 : SUPERFICIE et PRODUCTION mondiales de TABAC ORIENTAL - par continent
- Tableau 6 : PRODUCTION et SUPERFICIE mondiales de DARK AIR ET SUN CURED - par continent
- Tableau 7 : TABAC BRUT - Evolution du commerce mondial (1.000 t)
- Tableau 8 : CONSOMMATION ANNUELLE DE TABAC PAR HABITANT DANS CERTAINS PAYS EUROPEENS
- Tableau 9 : TABAC BRUT - Evolution de la superficie, de la production et des rendements dans la Communauté européenne
- Tableau 10 : TABAC BRUT - Evolution des superficies et de la production par groupe de variétés dans la CEE
- Tableau 11 : IMPORTATIONS DE TABAC BRUT DES PAYS EUROPEENS (en tonnes)
- Tableau 12 : EXPORTATIONS DE TABAC BRUT DES PAYS EUROPEENS (en tonnes)
- Tableau 13 : ACHATS D'INTERVENTION DANS LA CEE (tonnes)

TABAC BRUT

Evolution des superficies (1.000 ha) et de la production (1.000t) mondiales

	SUPERFICIES			PRODUCTION		
	1961-65 Ø	1977	$\frac{1977}{1961-65}$ %	1961-65 Ø	1977	$\frac{1977}{1961-65}$ %
MONDE	3.923	4.501	+ 14,7	4.380	5.638	+ 28,7
AFRIQUE	288	329	+ 14,2	221	285	+ 29,0
AMERIQUE DU NORD	656	585	- 10,8	1.233	1.155	- 6,3
AMERIQUE DU SUD	339	467	+ 37,7	329	590	+ 79,3
ASIE	1.952	2.358	+ 20,8	1.845	2.581	+ 39,9
EUROPE	524	567	+ 8,2	559	689	+ 23,2
CE	74	91	+ 23,0	109	172	+ 57,8
URSS	151	182	+ 20,5	175	318	+ 81,7
Pays: -développés	903	837	- 7,3	1.595	1.593	- 0,1
-en voie de développement	1.963	2.405	+ 22,5	1.603	2.358	+ 47,1
-à économie planifiée	1.057	1.259	+ 19,1	1.182	1.686	+ 42,6

SOURCE : FAO

Tableau : 1

Superficie mondiale par variété de tabac

(ha)

(pourcentages)

	1970-74	1976	1977	1970-74	1976	1977
Flue cured	1.352.775	1.561.351	1.598.664	33,3	35,0	36,4
Burley	200.515	273.654	278.733	5,1	6,1	6,3
Orientaux	854.054	973.378	826.707	21,1	21,9	18,8
Light air cured	285.455	304.719	318.811	7,1	6,8	7,3
Dark air et sun cured	1.173.866	1.158.604	1.155.400	28,9	26,0	26,3
Dark air cured (Cigares)	118.143	110.231	136.428	2,9	2,6	3,1
Dark fired cured	65.542	71.686	80.270	1,6	1,6	1,8
TOTAL	4.055.347	4.453.623	4.395.013	100,0	100,0	100,0

Production mondiale par variété de tabac

	1970-74	1976	1977	1970-74	1976	1977
Flue cured	1.900.336	2.228.860	2.257.620	40,1	41,2	41,0
Burley	439.448	568.755	582.539	9,3	10,5	10,6
Orientaux	793.446	945.844	909.345	16,8	17,5	16,5
Light air cured	334.636	361.163	372.832	7,1	6,7	6,8
Dark air et sun cured	1.059.263	1.131.801	1.103.085	22,3	20,9	20,0
Dark air cured (cigares)	150.378	109.113	150.034	3,2	2,1	2,7
Dark fire cured	56.571	58.890	74.424	1,2	1,1	1,4
TOTAL			5.499.879			100,0

Production mondiale de flue cured
Par continent

CONTINENTS	1970-74		1976		1977	
	tonnes	% S/T	tonnes	% S/T	tonnes	% S/T
Amérique du Nord	635.224	33,4	703.100	31,5	633.856	28,1
Amérique du Sud	125.055	6,7	210.469	9,4	227.744	10,1
Europe	57.706	3,1	72.295	3,2	83.516	3,7
C E E	9.291	0,5	14.408	0,6	18.819	0,8
EUROPE Occidentale	9.543	0,5	14.968	0,7	19.454	0,9
EUROPE de l'Est	48.163	2,6	57.327	2,5	64.062	2,8
Afrique	120.027	6,3	151.195	6,8	164.004	7,3
Asie	941.341	49,5	1.073.635	48,2	1.129.245	50,0
Océanie	18.983	1,0	18.166	0,9	19.255	0,9
Total Mondial	1.900.336	100,0	2.223.860	100,0	2.257.620	100,0

Superficie mondiale de flue cured
Par continent

CONTINENT	1970- 74		1976		1977	
	ha	% S/T	ha	% S/T	ha	% S/T
Amérique du Nord	291.336	21,5	331.544	21,2	299.887	18,8
Amérique du Sud	100.263	7,4	185.237	11,9	153.829	9,6
Europe	44.233	3,3	53.330	3,4	62.715	3,9
C E E	4.742	0,35	7.285	0,47	9.047	0,6
Europe Occidentale	4.866	0,36	7.628	0,49	9.492	0,6
Europe de l'Est	39.367	2,94	45.702	2,91	53.223	3,3
Afrique	114.295	8,4	121.497	7,8	136.502	8,5
Asie	790.761	58,5	858.903	55,0	934.893	58,5
Océanie	11.888	0,9	10.840	0,7	10.838	0,7
Total Mondial	1.352.775	100,0	1.561.351	100,0	1.598.664	100,0

Production mondiale de Burley

Par continent

CONTINENTS	1970-74		1976		1977	
	tonnes	% S/T	tonnes	% S/T	tonnes	% S/T
Amérique du Nord	259.526	59,1	331.464	58,3	319.580	54,9
Amérique du Sud	28.155	6,4	46.551	8,2	49.644	8,5
Europe	82.329	18,8	100.721	17,7	98.929	17,0
C E E	42.268	9,6	50.250	8,8	48.486	8,3
Europe Occidentale	72.851	16,6	86.912	15,3	85.644	14,7
Europe de l'Est	9.478	2,2	13.809	2,4	13.285	2,3
Afrique	20.714	4,7	20.642	3,6	23.375	4,0
Asie	48.181	11,0	68.586	12,2	90.249	15,5
Océanie	544	-	791	-	762	0,1
Total mondial	439.448	100,0	568.755	100,0	582.539	100,0

Superficie mondiale de Burley

Par continent

CONTINENTS	1970 - 74		1976		1977	
	ha	% S/T	ha	% S/T	ha	% S/T
Amérique du Nord	102.568	49,9	136.768	50,0	132.188	47,4
Amérique du Sud	17.595	8,6	29.071	10,6	32.187	11,5
Europe	35.536	17,3	46.715	17,1	46.638	16,7
C E E	13.240	6,4	17.652	6,4	16.216	5,8
Europe Occidentale	29.221	14,2	37.578	13,7	36.040	12,9
Europe de l'Est	6.315	3,1	9.197	3,4	10.598	3,8
Afrique	20.079	9,8	19.689	7,2	21.707	7,8
Asie	29.538	14,4	41.091	15,1	45.672	16,4
Océanie	200	-	340	-	341	0,1
Total mondial	205.515	100,0	273.654	100,0	278.733	100,0

Production mondiale de tabac oriental

Par continent

CONTINENTS	1970-74		1976		1977	
	t	% S/T	t	% S/T	t	% S/T
Amérique du Nord	798	0,1	748	0,1	1.671	0,2
Amérique du Sud	564	0,1	350	-	366	0,0
Europe	292.795	34,3	342.242	35,2	311.366	34,2
CEE	19.487	2,3	26.000	2,7	25.708	2,8
Europe Occidentale	100.120	11,7	141.044	14,5	127.466	14,0
Europe de l'Est	192.675	22,6	201.198	20,7	183.900	20,2
URSS (Europe et Asie)	159.005	18,6	168.000	17,2		
Afrique	2.974	0,3	3.043	0,3	1.749	0,2
Asie	397.917	46,6	458.985	47,2	302.193	33,2
Océanie	-	-	-	-	-	-
Total Mondial	854.054	100,0	973.378	100,0	909.345	100,0

Superficie mondiale de tabac oriental

Par continent

CONTINENTS	1970-74		1976		1977	
	t	% S/T	t	% S/T	t	% S/T
Amérique du Nord	808	0,1	1.047	0,1	1.090	0,1
Amérique du Sud	381	-	300	-	338	0,0
Europe	288.434	36,6	365.326	38,7	312.536	37,8
CEE	20.648	2,6	29.500	3,4	22.333	2,7
Europe Occidentale	94.213	12,00	141.070	14,9	121.036	14,6
Europe de l'Est	194.220	24,60	224.256	23,8	191.500	23,2
URSS (Europe et Asie)	261.058	32,8	270.000	28,6		
Afrique	1.239	-	1.330	0,1	2.800	0,3
Asie	241.528	30,58	307.841	32,5	334.943	40,5
Océanie	-	-	-	-	-	-
Total Mondial	793.446	100,0	945.844	100,0	826.707	100,0

Tableau 5

Production mondiale de dark air et sun cured

Par continent

CONTINENTS	1970-74		1976		1977	
	ha	% S/T	ha	% S/T	ha	% S/T
Amérique du Nord	87.059	8,2	96.720	8,6	99.371	9,0
Amérique du Sud	157.437	14,9	162.742	14,4	157.873	14,3
Europe	139.178	13,1	169.578	15,0	140.204	12,7
CEE	63.144	5,9	72.250	6,4	58.459	5,3
Europe Occidentale	71.198	6,7	79.930	7,0	61.349	5,6
Europe de l'Est	67.980	6,4	89.648	8,0	78.855	7,1
URSS (Europe et Asie)	27.000	2,5	20.000	1,7		
Afrique	34.565	3,3	33.312	2,9	32.384	2,9
Asie	614.024	58,0	649.249	57,4	663.253	60,1
Océanie	-	-	-	-	-	-
Total Mondial	1059.263	100,0	1.131.801	100,0	1.103.085	100,0

Superficie mondiale de dark air et sun cured

Par continent

CONTINENTS	1970-74		1976		1977	
	ha	% S/T	ha	% S/T	ha	% S/T
Amérique du Nord	85.686	7,3	91.295	7,9	93.490	8,1
Amérique de Sud	191.369	16,3	155.397	13,4	153.753	13,3
Europe	99.141	8,4	110.256	9,5	102.725	8,9
CEE	27.005	2,3	29.353	2,5	30.391	2,6
Europe Occidentale	31.305	2,7	32.853	2,8	31.822	2,8
Europe de l'Est	67.836	5,7	77.403	6,7	70.903	6,1
URSS (Europe et Asie)	19.324	1,6	15.000	1,3		
Afrique	58.465	5,0	53.144	4,6	51.929	4,5
Asie	719.881	61,4	733.512	63,3	746.503	64,6
Océanie	-	-	-	-	-	-
Total Mondial	1.173.866	100,0	1.158.604	100,0	1.155.400	100,0

Tableau 6

TABAC BRUT

Evolution du Commerce mondial (1.000t)

<u>Pays d'exportation</u>	Afrique	Amérique Nord et Centre	Amérique Sud	Asie	Europe	CEE	Océanie	TOTAL mondial
1972	19,3	336,0	118,6	246,3	185,4	22,5	-	906,0
1973	20,7	344,4	108,6	227,2	174,2	30,6	-	875,0
1974	95,4	419,0	146,3	327,0	241,0	85,6	-	1.228,7
1975	130,4	359,9	169,5	302,4	262,6	91,8	0,5	1.220,8
1976	150,5	358,1	178,4	315,7	261,5	86,2	0,2	1.264,2
1977	125,1	371,0	167,5	313,7	239,1	73,4	0,6	1.216,5
<hr/>								
<u>Pays d'importation</u>								
1972	37,7	150,7	-	93,5	667,1	507,8	15,3	964,0
1973	44,3	154,6	-	77,1	702,7	543,0	14,1	993,0
1974	42,1	158,6	-	161,1	698,4	502,5	30,7	1.169,5
1975	65,7	172,9	15,1	149,0	717,9	536,6	18,1	1.211,3
1976	55,8	158,3	11,3	176,9	740,4	556,0	21,4	1.226,9
1977	62,6	176,6	11,5	165,2	721,3	531,2	15,7	1.219,5

Source : USDA + FAO

Tableau 7

Consommation annuelle de tabac par habitant
dans certains pays européens

Pays		1965	1970	1973	1974	1975	1980
République fédérale d'Allemagne	a)	2 319	2 350	2 483	2 460	2 495	2 520
	c)	1 627	1 943	2 020	2 065	2 045	2 100
	d)	2 101	2 529	2 602	2 638	2 626	2 700
Belgique	a)	3 476	3 522	3 925	4 106	4 099	...
Danemark	a)	3 066	3 231	3 155	3 181	2 916	3 000
	b)	4 034	4 251	4 152	4 186	3 837	4 000
France	a)	1 430	1 614	1 637	1 720	1 779	1 938
	b)	3 780	4 290	4 390	4 640	4 810	5 270
Irlande	a)	2 096	2 064	2 164	2 282	2 268	2 245
	b)	5 625	5 307	6 078	...
Royaume-Uni	c)	2 066	2 309	2 458	2 446	2 376	2 296
	d)	5 090	5 560	6 542	6 850	7 003	7 294
Autriche	a)	1 486	1 742	1 940	1 910	1 870	...
Finlande	a)	...	1 672	1 849	1 918	1 917	1 846
	b)	...	4 717	5 603	6 187	6 285	5 429
Islande	a)	1 220	1 250	1 410	1 600	1 550	...
Suisse	c)	2 517	3 296	3 155	2 913	2 537	2 500
Chypre	a)	1 210	1 470	1 650	1 750	1 960	2 570
Grèce	a)	1 800	2 000	2 200	2 400	2 400	2 800
	b)	8 500	8 900	7 900	7 900	7 800	8 400
Turquie	a)	1 014	1 271	1 528	1 747	1 673	...
Hongrie	a)	1 840	2 240	2 300	2 340	2 170	2 240

Source : FAO

- a) grammes de tabac pour l'ensemble de la population.
- b) grammes de tabac par fumeur.
- c) nombre de cigarettes pour l'ensemble de la population.
- d) nombre de cigarettes par fumeur.

Tableau 8

TABAC BRUT - Evolution de la superficie, de la production
et des rendements dans la Communauté européenne

	<u>1970-74</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>
Superficie (ha)	70.138	81.346	90.207	81.906
Production(tonnes)	140.944	179.113	181.375	163.978
Rendements(q/ha)	20,0	22,0	20,1	20,0

Source : Communications des Etats membres.

Tableau 9

TABAC BRUT - EVOLUTION DES SUPERFICIES ET DE LA PRODUCTION PAR GROUPE DE VARIETES DANS LA CEE

	Superficie		Production		Superficie Production		Superficie		Production	
	1970	1977	1970	1977	1970	1977	1970	1977	1970	1977
Dark air cured (1)	27.429	30.495	61.997	59.041	+ 11	- 5	41	37	49	36
Sun cured	18.273	20.233	15.310	25.637	+ 11	+ 67	27	25	12	16
Light air cured	10.557	16.174	33.062	51.405	+ 53	+ 55	17	20	26	31
Flue cured	5.305	9.048	9.406	18.775	+ 71	+ 100	8	11	7	11
Fire cured	4.372	5.633	6.513	8.550	+ 29	+ 31	7	7	5	5
Autres	60	323	82	570	+ 438	+ 595	0	0	0	0
TOTAL	65.996	81.906	126.370	163.978	+ 24	+ 30	100	100	100	100

(1) France : Mildou 1977

Tableau 10

Importations de tabac brut des pays européens (en tonnes)

Pays	1970	1973	1974	1975	1976	1977
République fédérale d'Allemagne	122 575	145 893	86 465	132 115	167 256	171 902
Bélgique-Luxembourg	37 722	37 965	39 889	39 426	41 387	39 285
Danemark	16 784	27 567	13 744	14 686	10 314	16 504
France	63 468	77 920	80 674	89 659	83 000	39 135
Irlande	4 540	13 406	14 783	15 095	8 699	7 663
Italie	16 816	22 499	29 400	35 520	33 382	33 741
Pays-Bas	54 944	69 778	73 152	66 850	57 400	61 500
Royaume-Uni	128 734	148 831	164 331	148 636	144 491	142 292
COMMUNAUTE	440 583	542 419	502 438	535 987	545 929	512 022
Autriche	11 697	11 901	16 221	11 468	10 022	12 576
Finlande	6 013	8 432	7 697	8 686	6 554	6 251
Norvège	6 035	5 272	7 101	5 786	5 960	6 412
SU7DE	13 769	12 789	9 607	12 539	11 635	11 014
Suisse	39 297	36 114	35 923	27 435	26 178	30 868
Autres pays du Nord-Ouest	76 811	74 508	76 548	65 914	60 349	67 121
Espagne	53 697	52 670	70 751	58 712	38 522	40 463
Grèce	111	217	331	540	469	683
Portugal	6 566	7 770	8 297	7 937	8 632	12 386
Yugoslavie	4 455	2 473	1 770	6 292	2 254	18 697
Pays méridionaux	64 811	63 130	81 149	73 281	49 877	72 229
Europe Occidentale	582 205	680 057	660 136	675 182	687 067	653 006
Bulgarie	4 643	4 507	7 400	7 700	3 800	4 000
Hongrie	7 572	8 668	9 082	8 271	9 000	8 500
Pologne	3 544	6 902	4 171	8 238	10 857	6 979
République démocratique allemande	15 700	18 500	19 500	19 500	15 800	16 000
Roumanie	1 822	2 009	6 875	1 626	5 000	6 000
Tchécoslovaquie	16 084	17 810	16 000	16 000	15 000	15 500
URSS	70 300	92 500	78 600	87 800	74 081	78 078
Europe Occidentale	119 665	150 896	141 628	149 135	133 538	129 063

SOURCE: FAO, USDA, Secrétariat du Commonwealth

Tableau 11

EXPORTATIONS DE TABAC BRUT DES PAYS EUROPEENS (en tonnes)

Pays	1970	1973	1974	1975	1976	1977
République fédérale d'Allemagne	7 126	11 153	10 782	10 075	31 753	32 232
Belgique - Luxembourg	2 836	3 425	2 864	3 640	6 850	5 763
Danemark	244	1 113	1 894	1 099	1 824	1 701
France	1 001	2 353	2 723	2 575	3 170	3 290
Irlande	2 403	6 215	5 942	6 378	3 531	89
Italie	11 116	30 573	64 543	58 862	53 598	40 536
Pays-Bas	6 507	11 413	10 368	9 891	1 094	200
Royaume-Uni	2 349	4 213	2 975	2 773	3 471	4 834
COMMUNAUTE	33 582	70 458	102 091	95 293	105 293	88 645
Autriche	140	594	692	1 072	622	550
Suisse	3 670	5 268	5 940	5 220	4 636	5 057
Chypre	640	68	-	-	-	-
Espagne	133	386	394	146	-	-
Grèce	63 155	45 756	67 169	50 625	55 677	52 853
Turquie	74 014	108 440	112 371	65 640	75 153	61 835
Yougoslavie	18 916	17 496	18 905	24 877	25 166	18 697
Pays méridionaux	156 858	172 146	198 839	141 288	161 254	138 992
Europe occidentale	194 250	248 466	307 562	242 873	166 756	147 532
Bulgarie	58 261	68 921	69 320	68 040	70 200	68 300
Hongrie	8 569	1 511	1 331	1 131	1 300	1 000
Pologne	9 636	11 567	12 867	8 618	9 644	9 510
République démocratique d'Allemagne	2 255	2 300	2 500	2 040	1 987	1 900
Roumanie	4 325	6 513	6 398	8 630	10 000	10 000
Tchécoslovaquie	524	1 158	1 733	1 800	855	1 000
URSS	4 500	1 100	1 200	1 800	1 401	1 047
Europe orientale	88 070	93 070	93 616	92 059	95 387	92 757

Source : FAO, USDA, Secrétariat du Commonwealth.

Tableau 12

ACHATS D'INTERVENTION DANS LA CEE (en tonnes)

Récolte Variété	1970	1971	1972	1973
Bad. Geudertheimer	-	-	-	-
Badischer Burley	-	-	-	-
Bright	117	-	-	-
Burley	2.509	3.099	425	-
Maryland	29	28	-	-
Kentucky	-	11	25	1.285
Nostrano	832	712	38	-
Beneventano	606	553	841	1.469
Xanthi	3.047	3.798	552	-
Perustitza	459	632	376	-
Erzegovina	223	180	848	-
TOTAL	7.824	9.015	3.105	2.754

Récolte Variété	1974	1975	1976	1977
Bad. Geudertheimer	108	82	20	136
Badischer Burley	120	55	124	393
Bright	-	-	-	-
Burley	8	2.111	1.748	234
Maryland	4	20	-	-
Kentucky	1.484	-	-	11
Nostrano	989	-	-	-
Beneventano	348	2.444	1.649	1.809
Xanthi	-	133	2.462	368
Perustitza	-	171	3.611	1.969
Erzegovina	-	818	6.573	3.582
Round Tip	-	-	6	-
TOTAL	3.061	5.834	16.193	8.502

Source : Communications des Etats membres.

Tableau 13